

**2023 DU 55** Dénomination promenade Jean-Paul Belmondo (15e, 16e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021, vous avez émis le souhait d'honorer la mémoire de Jean-Paul Belmondo, comédien, producteur de cinéma et directeur de théâtre français.

Il vous est aujourd'hui proposé de lui rendre hommage en attribuant son nom à une emprise à Paris.

Jean-Paul, Charles Belmondo naît le 9 avril 1933 à Neuilly-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine.

Fils de parents artistes, Jean-Paul Belmondo suit les cours de Raymond Girard avant d'intégrer le Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Ses cours le conduisent à jouer dans une vingtaine de pièces de théâtre de 1950 à 1957. Il tourne dans son premier film en 1957 et enchaîne les rôles jusque dans les années 1980.

Il tourne sous la direction de grands noms de la scène française tels Philippe de Broca, Henri Verneuil, Claude Chabrol, Gérard Oury, Claude Lelouch ou Jean-Luc Godard. Passionné de sport dès son enfance, il n'hésite pas à réaliser sans doublure les cascades de ses films.

Jean-Paul Belmondo connaît ses plus grands succès avec notamment *À bout de souffle* (1960), *Un singe en hiver* (1962), *L'Homme de Rio* (1964), *Les Tribulations d'un Chinois en Chine* (1965), *Le Cerveau* (1969), *Borsalino* (1970), *Les Mariés de l'an II* (1971), *L'As des as* (1982), *Itinéraire d'un enfant gâté* (1988), et sa filmographie compte plus de quatre-vingts œuvres réalisées pour le cinéma ou la télévision.

Il remonte de nouveau sur les planches en 1987 et alterne entre le théâtre et le cinéma jusqu'en 1999. Des ennuis de santé le conduisent à interrompre sa carrière et à réduire le nombre de films auxquels il participe : sa dernière apparition au cinéma sera dans *Un homme et son chien*, dirigé par Francis Huster avec [Julika](#) Jenkins et Francis Huster sort en 2008.

Jean-Paul Belmondo décède le 6 septembre 2021 à Paris (7<sup>e</sup>).

Il était grand officier de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres. Entre autres distinctions, il a reçu en 2011 une Palme d'honneur au festival de Cannes et en 2016 le Lion d'or à la Mostra de Venise.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements municipaux et des hommages publics qui s'est réunie le 8 février 2023 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

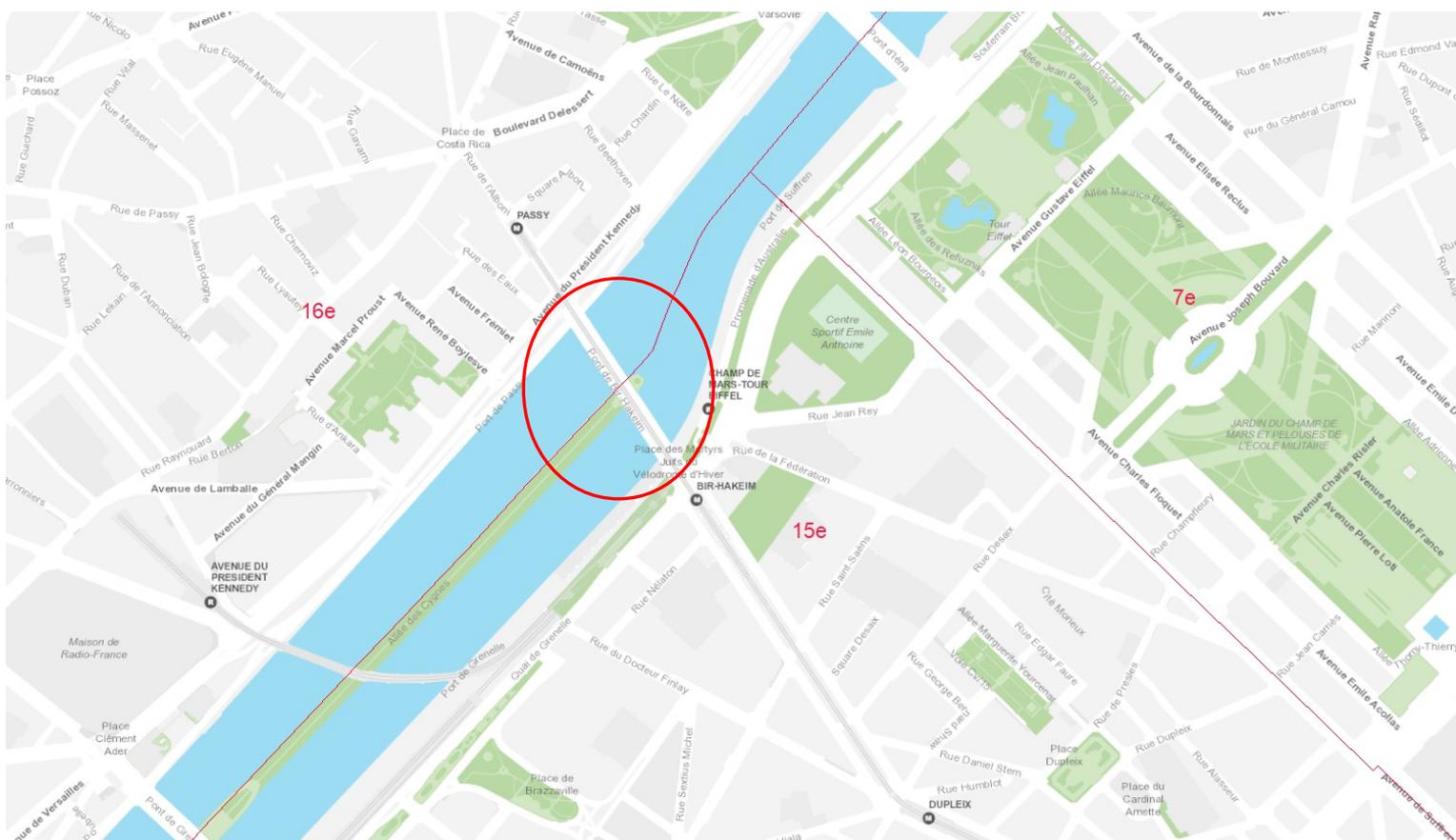
Si vous en êtes d'accord, la dénomination " promenade Jean-Paul Belmondo " sera attribuée au terre-plein central du pont de Bir-Hakeim, ouvrage public communal situé sous le viaduc du métro aérien, à Paris

(15e, 16e). Cet emplacement, immortalisé par la scène de cascade réalisée par l'acteur dans le film d'Henri Verneuil *Peur sur la Ville* (1975), est identifié par le plan annexé au présent exposé des motifs. Cette dénomination s'effectuera en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

## LOCALISATION





**2023 DU 55** Dénomination promenade Jean-Paul Belmondo (15e, 16e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " promenade Jean-Paul Belmondo " à une emprise à Paris ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du \_\_\_\_\_

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du \_\_\_\_\_

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2<sup>e</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " promenade Jean-Paul Belmondo " est attribuée au terre-plein central du pont de Bir-Hakeim, ouvrage public communal, et situé sous le viaduc du métro aérien à Paris (15e, 16e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.